



Réunion des conseillers IDEAS

5 février 2026



Ordre du jour

- **Mot d'accueil**
 - **Adhérez à l'institut IDEAS en 2026**
 - **Échange en carrefours sur la mission de contrôles externes**
 - **Point sur nos bonnes résolutions pour 2026**
 - Etat d'avancement sur les Ateliers Bonnes Pratiques**
 - Bénévalibre**
 - Le MÉTHODO, les Groupes de Travail**
 - **Échange avec les administrateurs représentant les bénévoles**
 - **A vos agendas**
 - **Annexe - Les missions d'accompagnement**
- 

Depuis janvier 2023, IDEAS a ouvert la vie associative à sa force vive : les bénévoles

❑ Refonte des statuts (fin 2022)

- Nouveau Règlement Intérieur, nouvelle charte éthique
- Ajout du collège des bénévoles
- Les bénévoles peuvent être adhérents et les adhérents peuvent candidater pour devenir administrateur

❑ Constitution du collège des bénévoles de 2025

- ~92 adhérents bénévoles
- 3 administrateurs du collège des bénévoles. 1 mandat se termine cette année.



Roberto FIORENTINO



Khadija MOUHADDAB



Jacques VEYRIES

❑ Pour 2026 :

- Ouverture de la campagne d'adhésion (*mi-janvier*)
- Campagne et élection d'un administrateur pour un mandat de 3 ans (*avril et mai*)
- Assemblée générale IDEAS (*mi-juin*)

Devenir adhérent

est une proposition et non une obligation

Quand vous êtes bénévole, vous pouvez être :

Bénévole

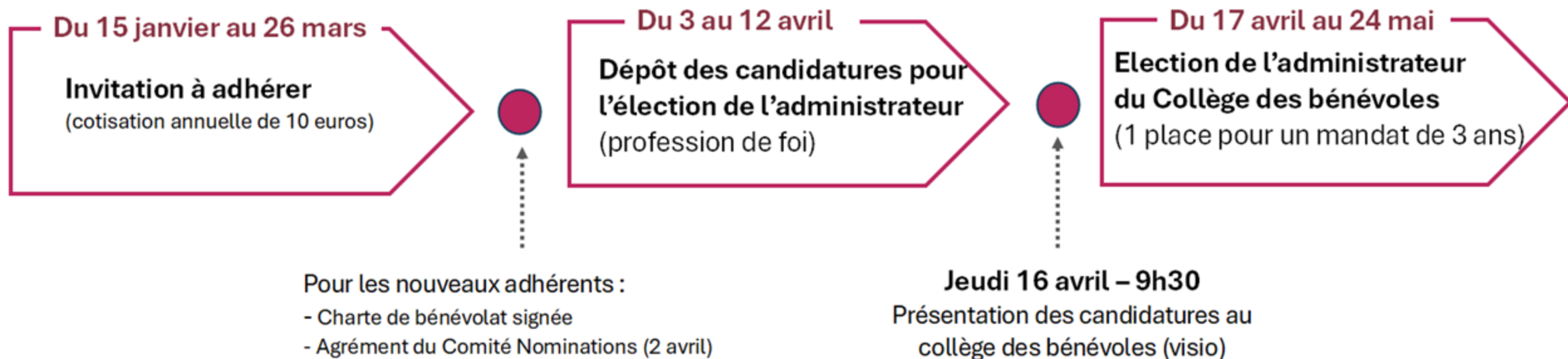
ou

Bénévole
+ adhérent IDEAS
*(1 vote à l'Assemblée
Générale)*

ou

Bénévole
+ adhérent IDEAS
+ Administrateur
*(élu dans le Collège des
bénévoles)*

Les grandes étapes 2026



Assemblée Générale 10, 11 ou 12 juin 2026

Carrefours conseillers

Echanges sur la mission de contrôles externes dans le processus de labellisation IDEAS

- Contrôle externe avant le passage en comité Label : qui, quoi, quand, comment, combien ? Retours d'expériences.
- Quel rôle pour les conseillers, et à quel moment ?
 - En sous-groupe : présentation (prénom + noms + associations accompagnées) puis échanges d'expériences sur ce qui marche (25')
 - En assemblée : Partage avec un rapporteur par groupe (3' de restitution par groupe)

Retours Carrefours conseillers

Points clé à retenir sur les contrôles externes

- **"Pourquoi" la mission de contrôles externes dans le processus de labellisation ?** Les conseillers accompagnent l'OBNL pour comprendre la démarche IDEAS, et la mettre en œuvre concrètement; le contrôleur externe est un professionnel extérieur qui atteste de la réalité du travail accompli par l'OBNL.
- **Quel est le rôle des conseillers ?** Il consiste à bien veiller en amont à ce que le contrôleur ait été choisi et planifié entre le comité qualité et le comité label
- **Est-ce que les contrôleurs ont accès au fichier des 90 BP rempli par les conseillers ?** Oui, le tableau des 90 BP est communiqué par l'OBNL au contrôleur afin qu'il puisse réaliser sa mission dans les meilleures conditions de connaissance de l'organisation et de délais de réalisation. Dans le cas d'une mission d'un contrôleur en tant que commissaire aux comptes externe à l'OBNL, le tableau des 90 BP complété par les conseillers en accord avec l'OBNL est annexé au rapport du contrôleur.
- **Comment IDEAS choisit les contrôleurs ?** IDEAS constitue la liste des Experts-comptables et/ou CAC qui ont suivi la formation IDEAS, ont réalisé au moins une mission en tant que conseillers et sont disponibles pour ces missions. L'OBNL choisit ensuite librement le contrôleur avec qui il contracte, et s'accorde avec lui sur la mise à disposition des documents qu'il souhaite consulter.
- **Comment et qui détermine le coût de la prestation ?** Comme pour toute prestation, le coût de la prestation est défini par le professionnel en accord avec l'OBNL, IDEAS n'est pas partie à ce contrat.
- **Est-ce que le CAC contrôle son propre travail ?** Le CAC de l'OBNL peut, selon des principes professionnels bien établis, procéder aux contrôles sur une partie des BP, les BP restantes devant être contrôlées par un expert-comptable formé par IDEAS; L'OBNL peut choisir aussi de confier l'ensemble des contrôles à un autre CAC, ou à un Expert-Comptable, inscrit sur la liste des contrôleurs.

En synthèse

Petit rappel de la formation Conseillers



LES CONTRÔLES EXTERNES

Professionnels de l'expertise comptable ou du commissariat aux comptes et référencés par l'Institut IDEAS, les contrôleurs externes réalisent une mission d'audit de l'organisme sur la base du guide des Bonnes Pratiques.

L'INTERVENTION DU CONTRÔLEUR

- ❑ L'institut IDEAS transmet à l'organisme la liste des contrôleurs externes (certains étant également actifs comme conseillers bénévoles IDEAS), lors de la phase d'optimisation.
- ❑ Les conseillers s'assurent que l'appel d'offre a été effectué lors des points d'étape en optimisation.
- ❑ L'organisme choisit et missionne un contrôleur. Ils programment ensemble l'intervention.
- ❑ Il intervient après feu vert du Comité Qualité IDEAS.
- ❑ En fin de mission, le contrôleur transmet son rapport à l'organisme, qui le transmet à l'Institut IDEAS
- ❑ La mission est facturée directement par le professionnel à l'organisme.
- ❑ A noter:
 - ❑ Le contrôleur externe peut avoir accès au fichier des BP des conseillers en en faisant la demande à l'OBNL. Les conseillers ne transmettent par leur évaluation directement au contrôleur externe .
 - ❑ Avant le comité Label, les conseillers analysent les cas de différence majeure entre leur évaluation et celle du contrôleur externe. Dans tous les cas l'OBNL et le binôme doivent se préparer aux questions éventuelles du comité label sur ces écarts.



Les Ateliers Bonnes Pratiques

Une nouvelle offre IDEAS

- **Le constat**
Les mécènes souhaitent soutenir les associations au-delà du soutien financier.
 - **La réponse IDEAS**
Des ateliers :
 - pour accompagner la montée en compétence des personnes impliquées dans les OBNL soutenues par le mécène (bénévoles, salariés..)
 - sur des thématiques qui sont au cœur de l'expertise IDEAS, en lien avec les 90 BP du Guide IDEAS.
- ➡ Une offre à déployer auprès des financeurs publics et privés des OBNL en 2026.
- ➡ Et une offre de plus dans le dispositif de formation continue des conseillers IDEAS !

Etat d'avancement des Ateliers Bonnes Pratiques (ABP)

THÉMATIQUES	RÉFÉRENT et CONCEPTEUR	CO-CONCEPTEUR(S)	ANIMATEURS
Réaliser le diagnostic organisationnel de sa structure	Marie-Bernard Delom	Jean-François Le Page	Marie-Bernard Delom Jean-François Le Page Sylvain Lemaire
Créer une dynamique au sein du Conseil d'Administration	Marie-Bernard Delom	Suzanne Chami	Sylvain Lemaire Jean-Marc Chanliau Marie-Claude Libois Eric Soyer
Une cartographie des parties prenantes : pour quoi faire ?	Jean-François Le Page	Philippe Rampon	Jean-François Le Page Jean-Marc Chanliau Pascal Anglada
La démarche d'élaboration du plan stratégique	Jean-François Le Page	Patrick Alix	Jean-François Le Page Claude Le Berre Pascal Anglada
Intégrer la gestion des risques dans le dispositif de contrôle interne	Philippe Rampon	Christine Aubriet	Philippe Rampon Jean-Henri Michau Christine Aubriet
Mettre en place un dispositif de pilotage avec les outils appropriés	Jean-Louis Villoutreix	Philippe Rampon Jean-Henri Michau	Jean-Louis Villoutreix Jean-Marc Chanliau Jean-Henri Michau

Etat d'avancement des Ateliers Bonnes Pratiques (ABP)

□ Pilotage pédagogique : Roberto Fiorentino et Sandra Painbèni

- **1 groupe projet par atelier** composé de :
 - 1 **réfèrent-concepteur** qui conçoit les livrables avec le(s) **co-concepteur(s)** et s'assure de l'avancée de la création de l'atelier
 - Des **animateurs**
- **3 livrables standardisés validés**
 - Fiche descriptive de la formation
 - Déroulé de l'atelier
 - Support de présentation
- **Phase de test réalisée** pour la coanimation de chaque atelier

Bonnes résolutions 2026 pour les ABP

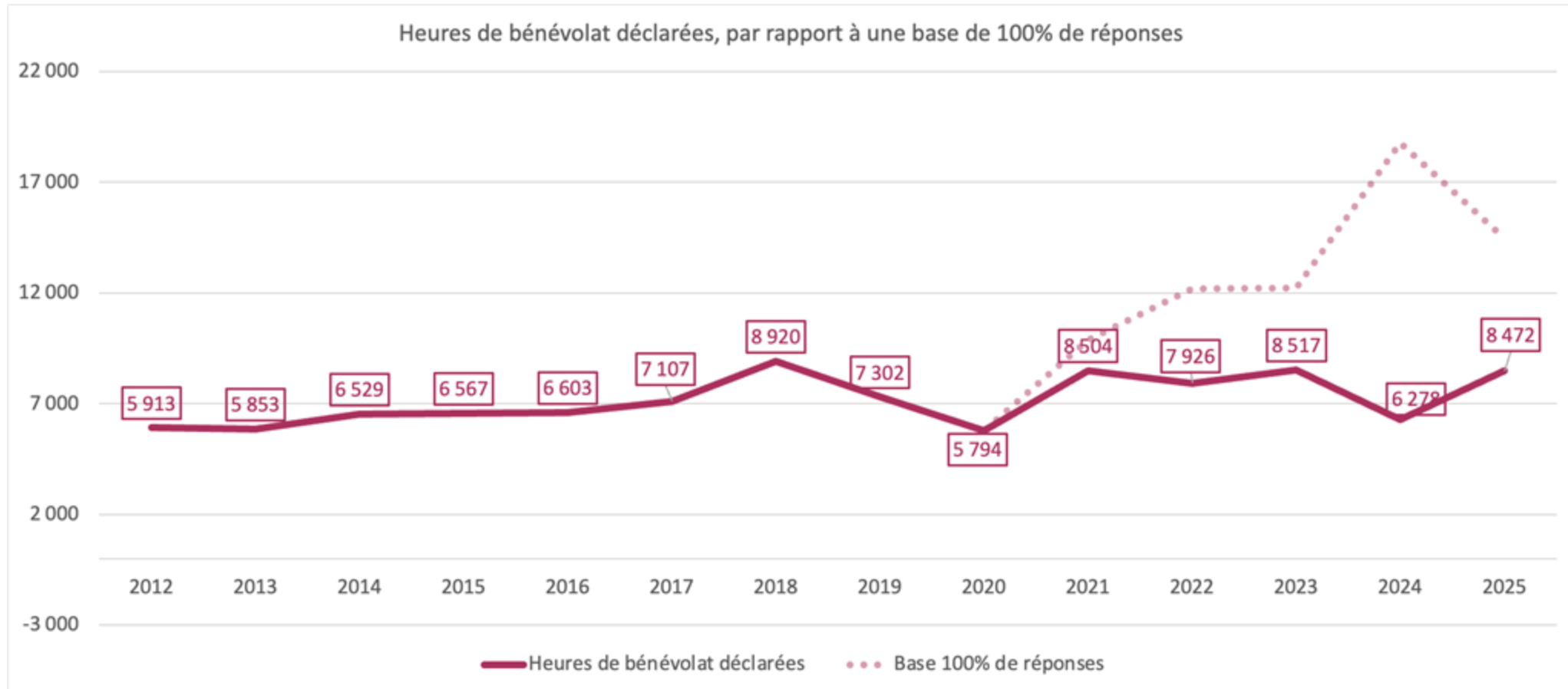
Invitation à participer !

- 1 atelier / an pour chaque thématique dédié aux conseillers
- 12 places disponibles par atelier
- Une salle gratuite à proposer ?

Contacter :

juliette.berchery@ideas.asso.fr et sandra.painbeni@ideas.asso.fr

Les richesses humaines



Le MÉTHODO



Groupes de travail Conseillers bénévoles

GT - FRUP et Fondations abritées - Focus Thématiques publiés :

- *Guide d'analyse des points de vigilance*
- *Caractéristiques juridiques et comptables*

Groupe de travail en cours / projet :

- *GT- Orga Complexes*
- *GT - RSE*
- *GT - Trésorerie/ prévision budgétaire : projet Focus Méthodologique Piloter la trésorerie*
- *GT - IA et IDEAS*

Echange avec vos représentants

2 bonnes résolutions pour 2026

1. Adhérer à l'association IDEAS: pour quoi ?

- *L'adhésion est un geste libre par lequel chaque bénévole marque ou renouvelle formellement son adhésion à la raison d'être, à la mission et aux valeurs de l'association à laquelle il apporte déjà, gracieusement, une part de son temps, ses compétences, son relationnel. Une adhésion ne se préjuge pas, elle se manifeste.*
- *L'adhésion renforce nécessairement le poids, la notoriété de l'association : plus on est nombreux, plus on est fort et respecté.*
- *L'adhésion ouvre des portes aux bénévoles :*
 - . *Accès aux assemblées de l'association avec toute la documentation dédiée et la possibilité d'exprimer sa position lors des votes de résolution*
 - . *Participation à l'élection des administrateurs représentant les bénévoles au Conseil d'Administration*
 - . *Droit de présenter sa candidature au Conseil d'Administration : Au moins un poste est à renouveler tous les ans.*
 - . *Pour les administrateurs élus, possibilité de postuler une fonction du Bureau (aujourd'hui 2 administrateurs, représentants des bénévoles, sont au Bureau : la Vice-Présidente et le Secrétaire)*

Echange avec vos représentants

2. Participer à l'élection prochaine d'un administrateur du collège des bénévoles :

Plusieurs formes de participation possibles

- *Le cas échéant, présenter sa candidature : Dépôt des candidatures entre le 3 et le 12 avril*
- *Participer à la réunion de présentation du ou des candidats (16 avril à 9h30 en Visio)*
- *Voter à l'aide de l'outil électronique mis à disposition : Vote du 17 avril au 26 mai*

Plus vous serez nombreux à voter plus sera élevée la légitimité des administrateurs qui vous représentent au Conseil d'Administration

A vos agendas

- 19 mars 9h-12h **IDEAS Lab** “*Mécénat*” avec FIDAL en présence (Paris La Défense)
- 19 mars 14h-17h30 **Atelier** “*Posture - compétences comportementales*” en présence (chez IDEAS)
- 24 mars 10h-12h: **RCI 2 spéciale Stratégie IDEAS 2026-2030** en Visio
- 26 mars 14h30-17h **Formation Finances Module 1** en Visio
- 14 avril 16h30 - 18h30 **RCI 3** en Visio
- 16 avril 9h30 - présentation des candidats du collège bénévole en Visio
- 21 mai 14h30-17h **Formation Finances Module 2** en Visio
- 3 septembre 14h30-17h **Formation Finances Module 3** en Visio
- 30 septembre 16h30 - 18h30 **RCI 4** en présence
- 26 novembre 16h30 - 18h30 **RCI 5** en Visio

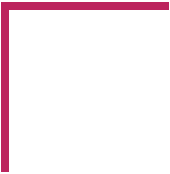


Et bien sûr les rdv 18/Vin(g)t

Chaque 2ème mercredi du mois, au Melodia, angle rue de Miromesnil
/rue la Boétie (en face des bureaux IDEAS)

Prochains rdv

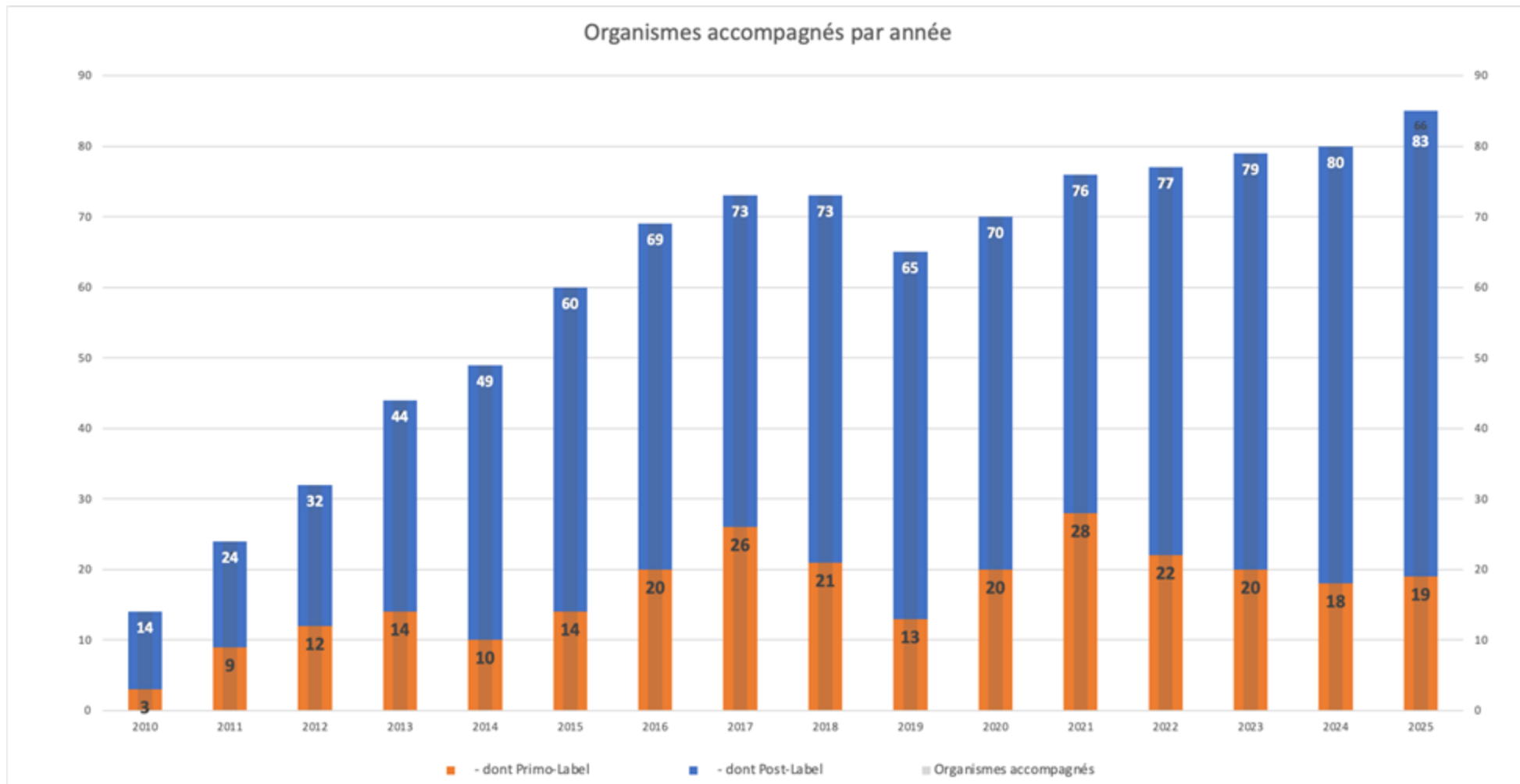
- 11 mars 18h-20h
- 8 avril 18h-20h
- 13 mai 18h-20h
- 10 juin (à confirmer)



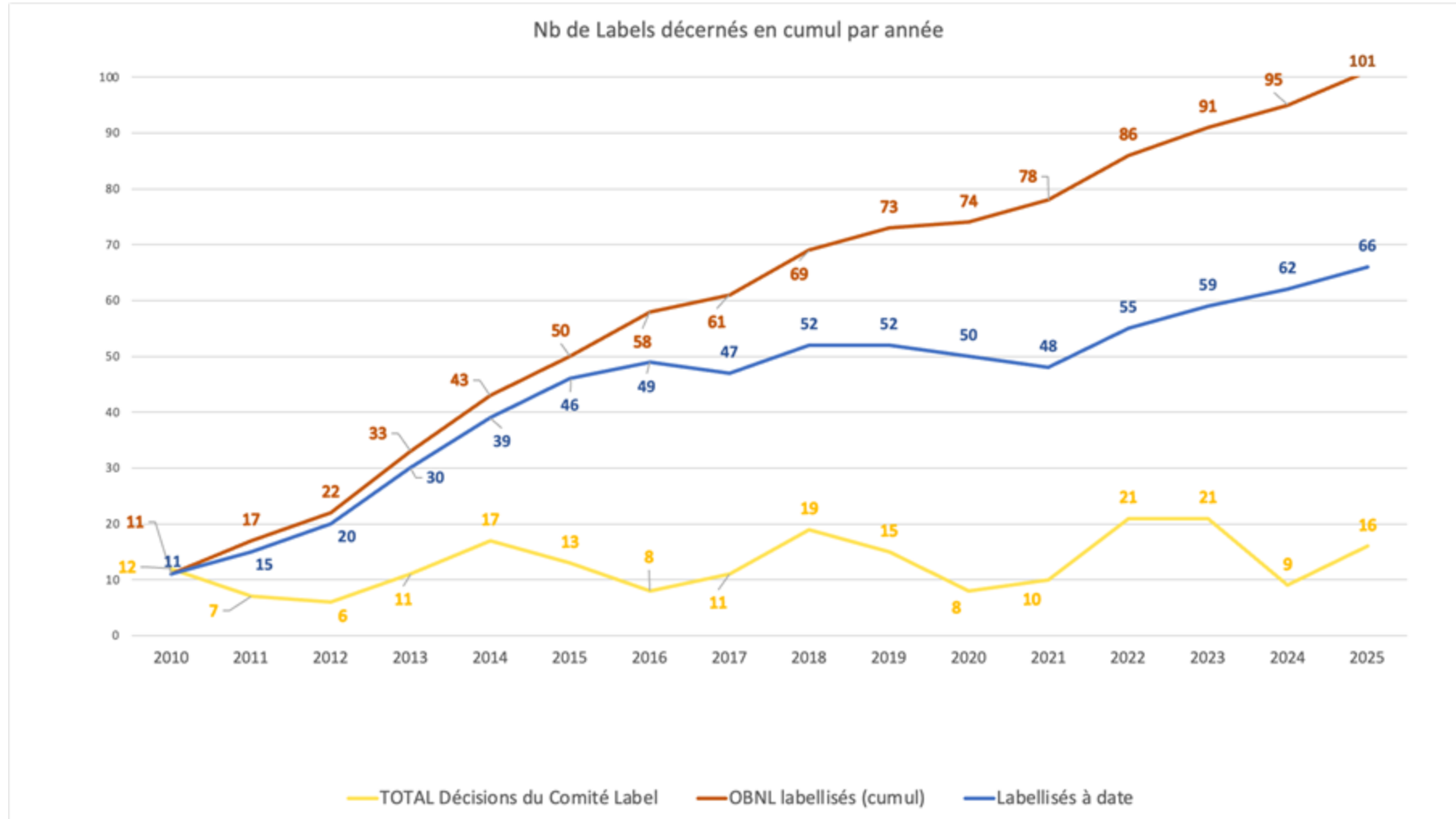
Annexes



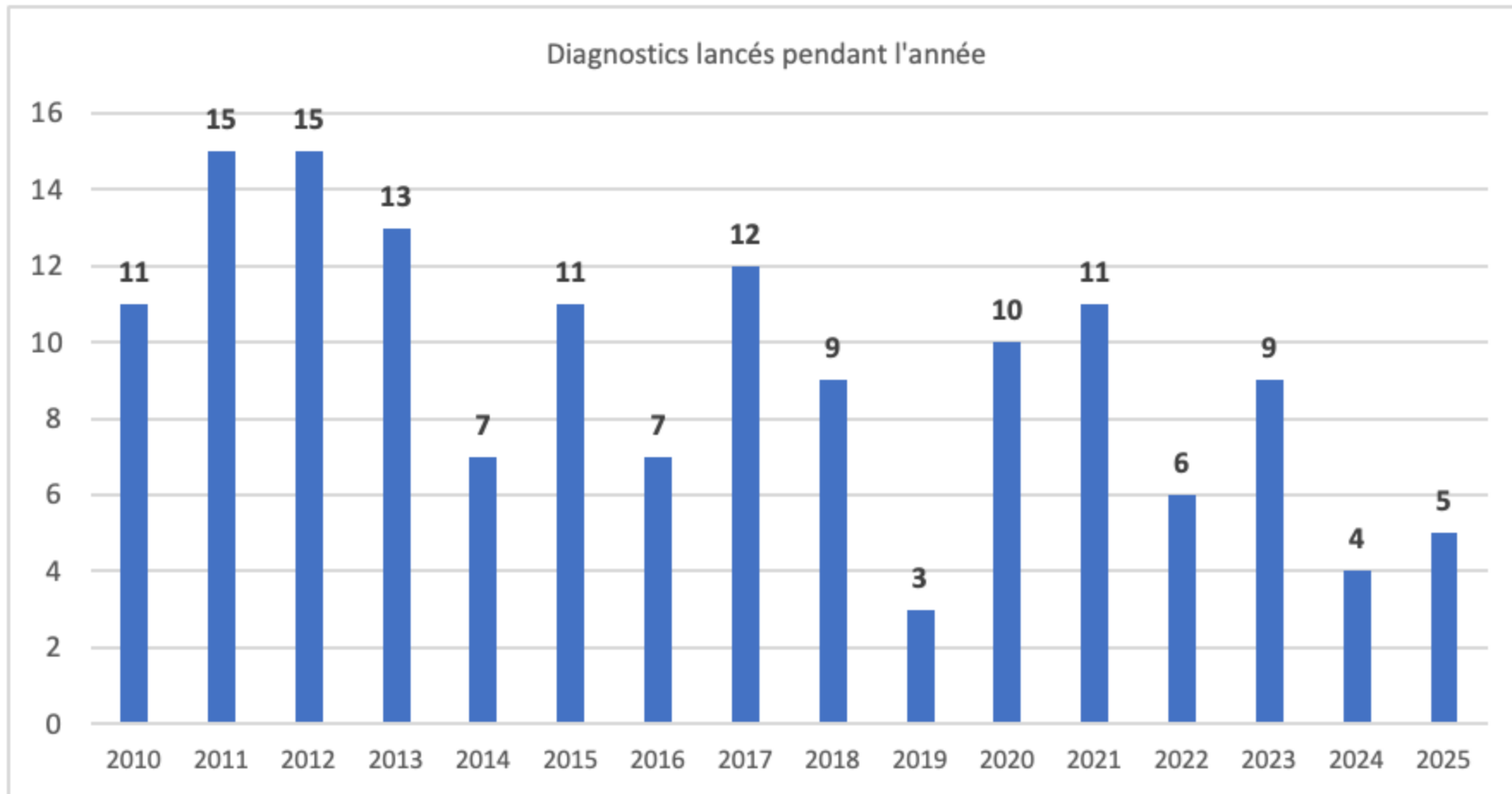
Les missions de labellisation



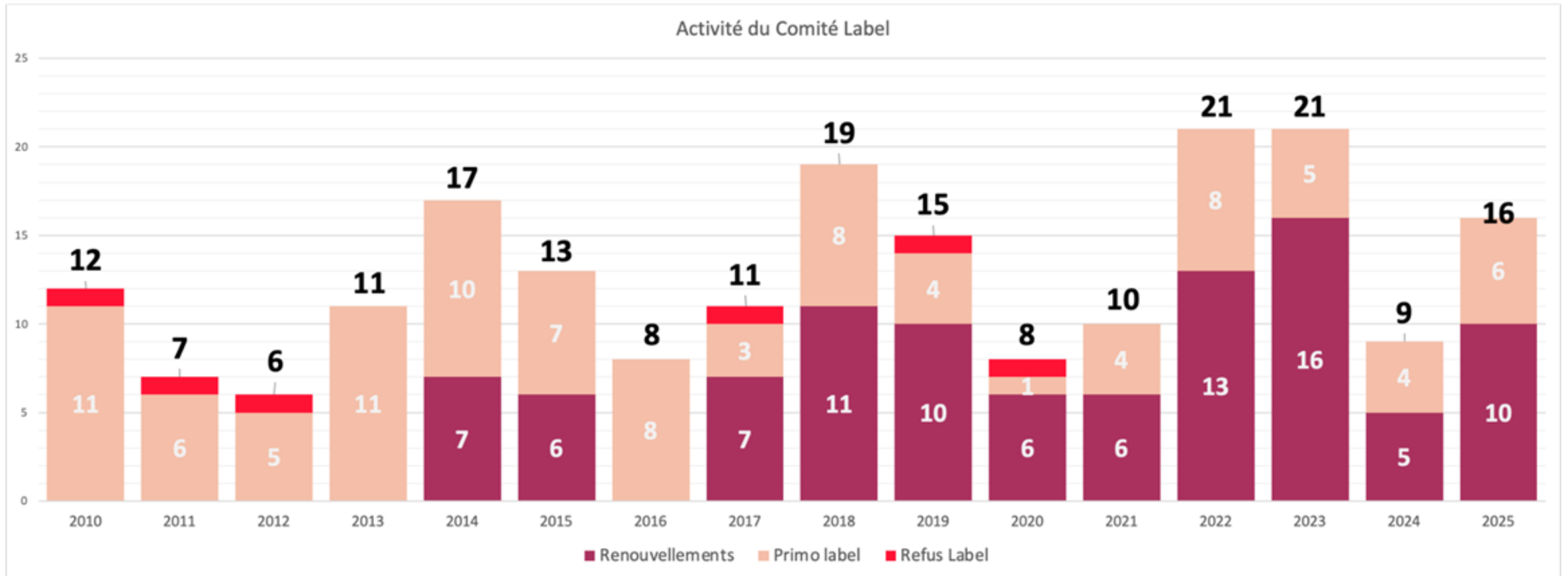
Les missions de labellisation



Les missions de labellisation



Les missions de labellisation





institut **IDEAS**

Objectif
Intérêt général



Nos membres fondateurs

Conseil national de l'Ordre des experts-comptables
Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
Caisse des Dépôts

Nos soutiens

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
Fonds pour le Développement de la Vie Associative
BNP Paribas
Crédit Mutuel
Fondation Francis Lefebvre
Fondation Crédit Coopératif
Ville de Paris

info@ideas.asso.fr / www.ideas.asso.fr



S'abonner à
la newsletter